



**Institut des Risques Majeurs
Assemblée Générale (AG) ordinaire
du mercredi 14 juin 2023**

Compte rendu

Rédaction V0 du 22 juin 2023 :

Secrétaire Henri de Choudens

L'Assemblée générale s'est tenue le mercredi 14 juin 2023 à 17h30 à l'Hôtel du Département de l'Isère à Grenoble (rue Fantin Latour) sur invitation de son président, Jean-Pierre BARBIER.

Personnes présentes : (Voir en annexe la feuille des émargements et la liste des excusés)

Nombre de participants en présentiel à jour de leur cotisation : 15

Nombre de pouvoirs : 84

Nombre de pouvoirs réparti par participant : 84

Nombre de votants tenant compte des pouvoirs valablement représentés : 99

Nombre d'adhérents 2023 à jour de leur cotisation : 270. Quorum : 90

Le quorum requis du tiers des adhérents étant atteint, l'Assemblée Générale ordinaire peut se tenir conformément à nos statuts.

Ordre du jour :

- Accueil des membres, prise en compte des pouvoirs de représentation et émargements pour vérification du quorum
- Approbation du rapport moral 2022 (président)
- Rapport d'activités 2022 (directeur)
- Rapport financier et présentation des comptes 2022 par notre Expert-Comptable, Eric Cervera – Cabinet In Extenso
- Avis du Commissaire aux Comptes, Yann Bénallegue – Cabinet Ekosphère
- Approbation des comptes 2022 arrêtés par le CA du 2 mai 2023
- Approbation du budget prévisionnel 2023 arrêté par le CA du 2 mai 2023
- Election des membres du CA dont le siège doit être renouvelé en 2023 ou bien doit être pourvu
- Approbation du montant des cotisations proposées pour l'exercice 2024

Pièces jointes avec l'invitation à l'AG téléchargeables sur le lien suivant :

<http://www.irma-grenoble.com/AG/>

- 01 Pouvoir de représentation à l'assemblée générale pour les membres à nous retourner accompagné du bulletin de vote des membres du Conseil d'administration

- 02 Liste des candidats éligibles aux postes d'administrateurs renouvelables ou à pourvoir. La liste des candidats a été examinée par les membres du bureau le 30 mai 2023. Pour rappel, l'appel à candidature a été adressé aux membres de l'IRMa, le 5 mai 2023.

Comptes de l'IRMa :

- 03 Comptes annuels 2022 IN EXTENSO arrêtés par le conseil d'administration (CA) du 2 mai 2023
- 04C Budget prévisionnel 2023 arrêté par le CA du 2 mai 2023

Les actions IRMa

- 05 Projet de financement des actions 2023
- Administration de l'IRMa :
- 06 Statuts de l'IRMa en vigueur
- 07 Liste des membres du conseil d'administration et du bureau
- 08 Tableau des dates des élections des membres du CA
- 09 Liste des membres adhérents arrêtée au CA du 2 mai 2023 habilités à voter (à jour de leur cotisation)

Président et secrétaire de séance :

Gérard Perrotin et Henri de Choudens

Documents remis en séance :

Sans objet

Pièces jointes avec le compte rendu de l'AG :

- La feuille des émargements et la liste des personnes excusées
- Le rapport moral 2022 approuvé
- Les comptes approuvés 2022 et le rapport d'inspection du commissaire aux comptes
- Liste des membres du CA établie le 14 juin 2023
- Le PowerPoint de l'AG du 14 juin 2023
- Le rapport d'activité synthétique 2022
- Le plan opérationnel d'actions 2022 – 2024 dont les axes et les actions sont en prise avec la stratégie 2022 – 2024 adoptée par le CA de l'IRMa en 2021

Préambule :

Le président de l'IRMa, Gérard PERROTIN, remercie de leur invitation Jean-Pierre BARBIER et Anne GERIN, respectivement président et vice-présidente du conseil départemental de l'Isère qui nous ont permis de tenir cette AG à l'Hôtel du Département.

En préambule, le président rend un hommage à Bernard LERISBE et Yves MUNOS, membres du conseil d'administration de l'institut, qui nous ont quitté au cours de son mandat. Pour Bernard, le 9 avril 2022 fauché par une longue maladie et pour Yves, le 20 octobre 2020 par la COVID.

Le président salue les nouveaux membres de l'institut qui nous ont rejoint ces derniers mois. La liste figure dans le support de présentation utilisé en séance annexé à ce compte-rendu d'AG.

Gérard PERROTIN remercie les administrateurs qui ont bien voulu candidater sur leurs postes renouvelables :

Pour les sièges réservés aux représentants des Communes :

- Champ sur Drac, représenté par M. André VITINGER (Adjoint au maire), suppléant M. Francis DIETRICH (maire)
- Le Pont de Claix, représenté par M. Sam TOSCANO (adjoint au maire), suppléant M. Rémi BESANCON (Conseiller municipal)
- Saint Siméon de Bressieux, représenté par M. Eric SAVIGNON (maire)

Pour les sièges réservés aux représentants d'associations et de syndicats :

- Association Rivière Rhône-Alpes-Auvergne, représenté par Mme Perrine BROUST (chargée de mission digue), suppléant M. Julien BIGUE (directeur)

Pour les sièges réservés aux personnes qualifiées :

- M. Benoit SAPET
- M. Serge TABOULOT

Pour les sièges réservés aux représentants des milieux professionnels exerçant une activité industrielle :

- Vencorex, représenté par M. Serge PERUCCIO (responsable projet HSE), suppléant M. Patrick POUCHOT (responsable communication)

Il est à noter qu'aucun nouveau candidat n'a postulé à un siège d'administrateur non pourvu cette année.

1. Rapport moral 2022

Le rapport moral 2022 est présenté par le président, Gérard PERROTIN. **Il est joint en annexe à ce compte-rendu.**

Premier vote :

Le rapport moral 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du rapport financier 2022 (par le cabinet d'expertise comptable In extenso, Eric Cervera) et avis du Commissaire aux comptes sur l'inspection des comptes, Yann Béallegue - Cabinet Ekosphère) :

Le bilan et le compte de résultat de l'année 2022 arrêtés au Conseil d'administration du 2 mai 2023 sont présentés par le cabinet d'expertise comptable In extenso. Ils ont été adressés avec l'invitation à l'AG. Les ressources associatives 2022 se sont établies à 859 198 € contre 671 809 € en 2021, soit une augmentation de 27.9 %. Ces comptes font apparaître un résultat comptable positif en 2022 de 7601 € contre un positif de 8337 € en 2021. Ce résultat se traduit dans l'actif du bilan par un fond associatif 2022 qui est porté à 230 749 € contre 223 148 € en 2021, soit une augmentation de 3.4 %.

Yann Bénallegue, notre commissaire aux comptes, fait état de son rapport d'inspection qui constate la régularité des comptes 2022 qui n'appellent aucune remarque de sa part. **Ce rapport est donné en annexe de ce compte-rendu.**

Deuxième vote :

Le rapport financier 2022 est approuvé à l'unanimité.

3. Projet de budget 2023

Le projet de budget 2023 arrêté au cours du CA du 2 mai 2023 a été adressé avec l'invitation à l'AG. Il s'établit à 852 434 € contre 703 249 € pour le budget prévisionnel 2022 en progression de 21.2 %. Le directeur, François GIANNOCARO, détaille ce projet de budget et le programme d'actions 2023 associé. Devant la reconnaissance nationale du Résilience Tour 2022 créé par l'IRMa, il est à noter que l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT) et notre Institut ont tout récemment conventionné pour co-organiser son édition 2023. L'IRMa garde son droit de propriété sur la marque Résilience Tour déposé à l'INPI en 2022.

Cette édition se tiendra du 1er octobre au 15 novembre et permettra de conduire une douzaine d'étapes en France.

Les opérations mises en œuvre par les co-organisateur, des partenaires nationaux et de nombreux acteurs locaux proposeront une offre d'actions itinérantes, de sensibilisation, d'information, d'exercice et de formation qui convergent vers un seul et même objectif :

- préparer les populations et les responsables locaux à faire face aux risques,
- renforcer leur pouvoir d'agir face aux situations de crise,
- développer leurs capacités d'adaptation pour leur permettre d'être acteurs sur leur territoire.

Bilan de l'édition 2022 : http://www.irma-grenoble.com/01actualite/01articles_afficher.php?id_actualite=766

Troisième vote :

Le projet de budget 2023 est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport d'activité 2022 et perspectives 2023 :

Le directeur de l'IRMa présente son rapport d'activité et quelques statistiques associées. Le programme d'actions 2022 a eu pour objectif de poursuivre les actions de l'IRMa auprès des territoires par :

- Un appui auprès des collectivités et des acteurs du territoire pour la préparation aux situations de crise (OS1, OS2 et OS4)
- Le développement de son centre de ressources, de mise en réseaux et d'information (OS1, OS2 et OS4)
- Le développement d'une action innovante intitulée : RESILIENCE TOUR (OS3 ET OS5)

Ce plan d'actions 2022 s'est inscrit dans le cadre de la stratégie 2022 – 2024 qui a été adoptée par le CA de l'IRMa en 2021 ainsi que son plan opérationnel associé (cf. en annexe à ce compte rendu le plan opérationnel 2022 – 2024).

Pour rappel, la stratégie se décline à travers 5 axes portés par l'IRMa jusqu'en 2024 :

- (OS1) ORIENTATION STRATEGIQUE N°1 : Maintenir les actions développées au niveau régional tout en renforçant leur niveau d'efficacité et leur portée
- (OS2) ORIENTATION STRATEGIQUE N°2 : Développer les actions et services en appui aux territoires au niveau national
- (OS3) ORIENTATION STRATEGIQUE N°3 : Développer la mise en œuvre d'une politique volontariste d'information préventive
- (OS4) ORIENTATION STRATEGIQUE N°4 : Impliquer plus largement les acteurs au sein de l'association par une mise en réseau efficace permettant de capitaliser les expertises et les retours d'expérience
- (OS5) ORIENTATION STRATEGIQUE N°5 : Favoriser l'émergence d'actions innovantes et de nouvelles pratiques dans le cadre de partenariats adaptés, identifiés dans le réseau

Les actions les plus significatives sont présentées avec quelques indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le rapport d'activité synthétique 2022 joint à ce compte rendu ainsi que dans la présentation PPT dispensée en séance.

5. Elections des membres du CA dont le siège doit être renouvelé en 2023 ou bien doit être pourvu.

Comme chaque année, il s'agit de procéder à l'élection des postes des administrateurs qui sont renouvelables au terme de leur mandat de 3 ans. La procédure pour faire acte de candidature a été arrêtée par le CA du 2 mai dernier avec une date limite de réponse pour les candidats fixée au 26 mai 2023. Les membres du bureau, réuni le 30 mai 2023, ont acté les candidatures suivantes :

Pour les sièges réservés aux représentants des Communes :

- Champ sur Drac, représenté par M. André VITINGER (Adjoint au maire), suppléant M. Francis DIETRICH (maire)
- Le Pont de Claix, représenté par M. Sam TOSCANO (adjoint au maire), suppléant M. Rémi BESANCON (Conseiller municipal)
- Saint Siméon de Bressieux, représenté par M. Eric SAVIGNON (maire)

Pour les sièges réservés aux représentants d'associations et de syndicats :

- Association Rivière Rhône-Alpes-Auvergne, représenté par Mme Perrine BROUST (chargée de mission digue), suppléant M. Julien BIGUE (directeur)

Pour les sièges réservés aux personnes qualifiées :

- M. Benoit SAPET
- M. Serge TABOULOT

Pour les sièges réservés aux représentants des milieux professionnels exerçant une activité industrielle :

- Vencorex, représenté par M. Serge PERUCCIO (responsable projet HSE), suppléant M. Patrick POUCHOT (responsable communication)

Il est à noter qu'au nouveau candidat qui n'a postulé à un siège d'administrateur non pourvu cette année.

Dépouillement des votes : Evelyne Stuber (agent IRMa) et Anthony VEIGA (agent IRMa), Xavier AZZOPARDI (Adjoint à la Mairie de Salaise sur Sanne – membre adhérent - Scrutateur).

Nombre de votants tenant compte des pouvoirs valablement exprimés : 99

Quatrième vote, élections au Conseil d'Administration : Résultats

Candidats	Pouvoirs pouvant valablement s'exprimer	Total des votes par *candidats
Champ sur Drac	99	99/99
Le Pont de Claix	99	98/99
Saint Siméon de Bressieux	99	99/99
Association Rivière Rhône-Alpes-Auvergne	99	97/99
Vencorex	99	97/99
Serge TABOULOT	99	97/99
Benoit SAPET	99	97/99

Tous ces candidats ont été élus selon les résultats ci-dessus. Les bulletins de votes ont été archivés à l'IRMa – Dossier - AG – 14 juin – 2024

6. Elections des membres du Bureau

Le président Gérard PERROTIN indique les administrateurs qui proposent leur candidature au Bureau de l'association. Les élections du Bureau se feront ce jour au cours d'un CA à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire :

Pour le poste de Président :
Serge TABOULOT, personne qualifiée

Pour les postes de Vice-présidents :
Bernard AIRENTI, personne qualifiée
Gilles PIROUX, personne qualifiée

Pour le poste de secrétaire :
Henri de CHOUDENS

Pour le poste de trésorier :
Serge PERUCCIO, pour VENCOREX

Membres du Bureau sans affectation :
 Gérard PERROTIN, personne qualifiée
 Benoit SAPET, personne qualifiée
 Patrice SCHOEPFF, pour Eurométropole de Strasbourg
 Liliane BESSON, personne qualifiée
 Eric Savignon (maire), pour Saint Siméon de Bressieux

7. Présentation des cotisations proposées pour l'exercice 2024 :

Les membres de l'association sont consultés pour examiner le montant des cotisations 2024 de notre association. Un récapitulatif en séance est présenté sur l'évolution des ressources générées par les cotisations depuis 2010 (cf. slide n°55 de la présentation en séance du CA). Il est proposé de maintenir à l'identique le montant des cotisations de l'exercice 2023.

Structures	Tarif de 2017 à 2021	Tarif 2023	Progression en %	Tarif 2024 à l'identique de celui de 2023	Nombre de Structures en 2022
Collectivité de moins de 2000 habitants	80	90	12,5	90	103
Collectivité entre 2000 et 5000 habitants	170	180	5,9	180	49
Collectivité entre 5000 et 10 000 habitants	230	250	8,7	250	35
Collectivité de plus de 10 000 habitants	420	450	7,1	450	32
Communauté de Communes, Communauté d'agglomération, Métropole, Conseil Départemental	500	530	6,0	530	21
Industriel et organisme privé	540	580	7,4	580	9
Syndicat de rivière et EPTB	340	370	8,8	370	16
Etablissement public, centre de recherche, universitaire	330	350	6,1	350	10
Scolaire (école, collège, Lycée)	80	80	0,0	80	1
Association	120	140	16,7	140	18
Particulier	45	45	0	45	24
Etudiants		15		15	0
Adhésion de soutien, limité aux particuliers (accès aux services limité)	20	20	0	20	5
		TOTAL	6,60		323

Quatrième vote :

Approbation à l'unanimité du montant des cotisations des adhérents pour 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A Grenoble, le 26 juin 2023

Serge TABOULOT



Président de l'IRMa

Henri de CHOUDENS



Président d'honneur de l'IRMa

Secrétaire de séance